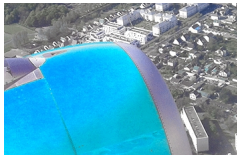


Les députés Alain Bénisti et Christophe Bouillon (président du Conseil national du Bruit) ont présenté le 16 mars 2016 un rapport sur les nuisances sonores aéroportuaires.



Les députés Alain Bénisti et Christophe Bouillon (président du Conseil national du Bruit) ont présenté le 16 mars 2016 un rapport sur les nuisances sonores aéroportuaires.

Après avoir auditionné près d'une centaine de personnes représentant tous les acteurs du domaine, depuis les gestionnaires d'aéroports, les industriels de l'aéronautique, jusqu'aux associations de riverains, les députés ont présenté à la Commission du développement durable de l'Assemblée Nationale leur rapport de plus de 300 pages sur les nuisances sonores aéroportuaires et les solutions qui pourraient être apportées.

Ce rapport retrace les différentes problématiques mais surtout, selon eux, le manque de prise de conscience et l'absence de vision à long terme de nos gouvernants durant les dernières décennies. D'après eux, ce ne sont pas les solutions qui manquent mais plutôt la volonté, le courage politique et bien sûr les financements.

Le trafic aérien en France

Un nouveau trafic record a été enregistré en 2014 avec plus de 175 millions de passagers commerciaux, soit une croissance de 2% par rapport à 2013. Toutefois, l'ensemble des aéroports européens enregistre une augmentation bien supérieure : +5,4% pendant la même période.

L'augmentation du nombre de passagers s'accompagne d'un moindre nombre de mouvements d'avions : 1,86 millions soit une baisse de 30 000 par rapport à 2013. Un meilleur emport moyen explique cette évolution. En ce qui concerne les aéroports franciliens, l'augmentation sur 20 ans est faible à Orly : 228 000 mouvements en 2014 contre 209 000 en 1994. Très grande stabilité également au Bourget, autour de 54 000 mouvements par an. Pour Paris CDG la croissance annuelle est plus marquée pour le nombre de passagers que celui des mouvements : 520 000 mouvements en 2010 pour 465 000 en 2014.

Le trafic au cours des prochaines années

Le nombre annuel de passagers de transports aériens devrait plus que doubler d'ici 2034 et représenter alors 7,3 milliards de personnes, en raison de la part croissante des classes moyennes qui devraient représenter deux tiers de la population mondiale en 2035 et pour lesquelles le tourisme apparaît très vite dans la pyramide des besoins élémentaires.

Les effets du bruit des avions sur les populations et l'environnement

Ils ont été bien étudiés au cours des dernières années et on peut parler d'effets sur la santé tels que les effets sur le sommeil, les effets cardio vasculaires, les effets sur la gêne et le stress, des effets sur la valeur immobilière des logements autour des aérodromes, une paupérisation dans les communes à proximité des aéroports.

Les recommandations des deux parlementaires pour limiter les nuisances à l'avenir

47 propositions sont faites, principalement autour des thèmes suivants:

- Mettre en place un schéma national des infrastructures aéroportuaires
- Améliorer la production des données
- Améliorer l'information des riverains
- Revoir l'aide à l'insonorisation et son financement. Dans ce domaine, ils préconisent de fondre en un seul document le PGS et le PBE, de mettre en œuvre une approche conjointe entre isolation thermique et isolation acoustique, de remplacer la TNSA par une nouvelle fiscalité, par exemple une taxe de 1 euro sur chaque voyage, proposée par Jean Pierre Blazy, mentionnée sur le billet pour que les voyageurs en comprennent le sens.
- Limiter les vols de nuit à Paris-CDG : généraliser les descentes douces entre 0h30 et 5h
- Veiller à la ponctualité des vols
- Optimiser les trajectoires
- Alourdir les pénalités pour qu'elles soient vraiment dissuasives
- Délester les plateformes de l'Île de France en reportant une partie du trafic sur Vatry ou sur une nouvelle piste à construire à Pithiviers

Le rapport traite aussi des autres pollutions et nuisances des aéroports : pollution atmosphérique, pollution lumineuse et pollution des eaux.

[Télécharger le rapport sur le site de l'Assemblée nationale](#)